

1.

Débitrice: **JD Excursions Sàrl**, Av. du Simplon 36 D,
1870 Monthey, **1870 MONTHEY**
2.

Déclaration de faillite: 20.03.2007
3.

Suspension de faillite: 23.04.2007
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.05.2007
5.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: art. 230 LP, alinéa 2

Office des Faillites de Monthey D. Gillabert, Préposé
1870 Monthey
- (00230767)